

*Proposition présentée par les députés :
MM. Eric Stauffer, Bernhard Riedweg*

Date de dépôt : 7 mars 2017

Proposition de motion

La géothermie profonde et Genève, l'avenir c'est maintenant !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le 20 août 2008, déjà, j'avais déposé la motion 1835 (*mise aux voix, la proposition de motion 1835 avait été rejetée par 72 non contre 14 oui*), dont certaines des invites étaient :
 - à *préparer les démarches en vue de la vente des actions que détiennent les Services industriels genevois au sein d'EOS – Energie Ouest Suisse ;*
 - à *utiliser les fonds provenant de cette vente d'actions à l'étude et la construction d'une usine de géothermie (énergies propres) sur le canton de Genève, afin d'atteindre au minimum 80% d'autonomie énergétique pour le canton de Genève ;*
- (<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M01835.pdf>)
- qu'à l'époque, c'est-à-dire en 2008, si le Grand Conseil m'avait suivi, la vente des actions EOS détenues par les SIG aurait rapporté environ 500 millions de francs, mais malheureusement les SIG ont cédé les actions EOS à Alpiq qui a engendré des pertes abyssales privant les Genevois d'investissements dans une vraie politique d'énergie renouvelable ;
- que les Genevois ont le droit de savoir quel est le montant perdu par les SIG dans Alpiq et, par corolaire, si la motion 1835 avait été suivie combien cela aurait rapporté aux SIG ;
- que les Genevois sont très sensibles et favorables à la production d'énergie renouvelable ;

- que, malgré les erreurs du passé, les investissements doivent être consentis de manière conséquente dans la production d'énergie renouvelable sur le territoire genevois ;
- que, lors de sa séance du 3 mars 2017, le Conseil fédéral a approuvé le rapport « Conception et mise en œuvre de mesures d'encouragement pour l'utilisation de la géothermie profonde en Suisse » (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-65881.html>),

invite le Conseil d'Etat

- à rendre un rapport sur l'avancement du projet de géothermie profonde à Genève ;
- à rendre un rapport de l'état actuel des pertes des SIG dans l'affaire Alpiq en tenant compte et en indiquant les pertes déjà réalisées dans EOS (dixit le barrage de la Grande Dixence) ;
- à inscrire dans les budgets 2018 et suivants les montants nécessaires à la réalisation de stations de géothermie profonde à Genève ;
- à réaliser dans les meilleurs délais la première station de géothermie profonde à Genève ;
- à évaluer la possibilité de créer une société mixte **public (Etat, communes, fonds de pension) / privé** pour accélérer la production d'énergie par la géothermie profonde à Genève ;
- à réaffirmer comme étant prioritaires les investissements dans les énergies renouvelables, notamment la géothermie profonde à Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le passé nul ne peut le changer, en revanche l'avenir nous appartient !

Il faut être visionnaire lorsqu'on aborde la production d'énergie renouvelable. Nous avons un fabuleux outil à Genève, une fabuleuse société qui aujourd'hui à renouer avec une gestion responsable et fait une rupture totale avec la gestion du passé : les SIG !

Il est de notre devoir de leur donner les moyens d'accomplir leur mission.

La vision énergétique se construit dans le temps, un comparatif avec le canton de Zurich apparaît pertinent.

Zurich

Dans les années 1980, le canton de Zurich a investi dans la construction, dans les Grisons, de barrages hydroélectriques dont ils sont aujourd'hui propriétaires. Le canton de Zurich est ainsi devenu producteur de sa propre énergie avec des coûts de production dits « de producteurs », ils n'ont donc nul besoin d'acheter l'électricité sur les marchés internationaux qui sont soumis à de fortes pressions, ceci dû notamment à l'augmentation des tarifs pétroliers. La politique énergétique zurichoise a pour conséquence qu'aujourd'hui les usagers zurichois paient leur électricité la moitié du prix des Genevois. Vous l'aurez compris, les usagers zurichois – actionnaires des barrages hydroélectriques grisons – ont bénéficié pleinement de leur statut.

Genève

Dans les années 1980, le canton de Genève a investi dans la construction d'un barrage hydroélectrique dans le Valais au travers d'EOS – Energie Ouest Suisse.

La différence avec le canton de Zurich réside dans le fait que les SIG...

Une des invites de la présente motion concerne les pertes réalisées dans le passé. Nulle intention de polémique, juste la volonté de transparence envers les Genevois. Aussi et pour mémoire, voici un bref historique (extrait de la motion 1835, <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M01835.pdf>) :

Une des idées/volontés de la présente motion, serait de créer une société mixte pour la géothermie profonde à Genève. Nous pourrions ouvrir le capital aux communes, mais également aux fonds de pension dont les placements sont moroses.

Dans la vie politique, tout est question de vision, mais également de courage politique. A l'époque, nous avions des conseillers d'Etat visionnaires de manière majoritaire, aujourd'hui nous avons majoritairement des gestionnaires de dossiers sans vision !

L'avenir, c'est MAINTENANT !